

## DÉFINITION

### Porte-à-faux

Partie d'une construction qui excède et/ou qui n'est pas directement soutenue par un appui.

### Fenêtre en saillie

Fenêtre **sans plancher** qui est en relief sur l'un des murs du bâtiment.

## LA RÉGLEMENTATION

- Un permis de construction est requis pour installer, changer ou modifier vos ouvertures (fenêtre et/ou porte).
- Des distances minimales sont requises afin d'installer une nouvelle fenêtre et/ou une nouvelle porte par rapport aux limites du terrain. Des normes s'appliquent également aux fenêtres en saillie ou porte-à-faux.
- L'installation des fenêtres doit être exécutée selon le code de construction et les normes en vigueur.

**Une réglementation particulière s'applique au Site du patrimoine et aux projets intégrés résidentiels (copropriétés), bâtiments multifamiliaux, rangs d'intérêt esthétique et patrimonial.**

## PROCÉDURE POUR OBTENIR UN PERMIS

- Vous devez effectuer une demande de permis au comptoir de la Direction de l'urbanisme et de l'environnement en joignant à votre demande les documents requis en deux exemplaires.
- Le paiement pour l'obtention du permis de construction se fait lors de la demande, en argent comptant, par chèque ou par paiement direct.
- Les frais applicables au permis sont disponibles au **boucherville.ca** ou au 450 449-8625.
- La demande est analysée par la Direction de l'urbanisme et de l'environnement et lorsque celle-ci est complète et conforme, le permis de construction et les plans vérifiés vous sont retournés par la poste.
- Le délai de validité du permis de construction est de 18 mois; cependant les travaux doivent avoir débutés dans les premiers 12 mois de l'émission de celui-ci, à défaut de quoi **le permis de construction devra être renouvelé.**
- Dans les 12 mois qui suivent la fin des travaux, une inspection est effectuée afin d'en vérifier l'exécution.

### DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

500, rue de la Rivière-aux-Pins, Boucherville (Québec) J4B 2Z7

#### HEURES D'OUVERTURE:

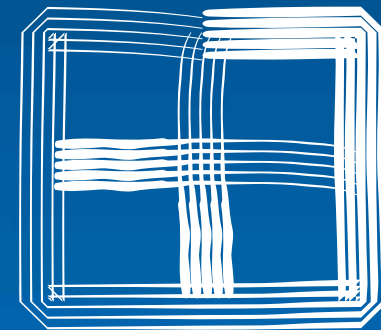
Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13h15 à 16h30

Les vendredis d'été : 8h30 à 12h

Téléphone : 450 449-8625      Télécopieur : 450 449-0989  
urbanisme@boucherville.ca



**FENÊTRE,  
FENÊTRE EN SAILLIE,  
PORTE-À-FAUX ET PORTE**



**Boucherville**  
boucherville.ca

### PLAN D'IMPLANTATION

Un plan de localisation à jour d'un arpenteur-géomètre doit contenir les informations suivantes :

- l'identification cadastrale du terrain;
- la localisation et les dimensions au sol du terrain et du bâtiment principal existant;
- l'identification du porte-à-faux ou de la fenêtre en saillie;
- les distances entre le porte-à-faux ou la fenêtre et les lignes (limites) du terrain. (voir croquis 1)

### ÉLÉVATIONS (PORTE-À-FAUX)

Le plan exécuté à une échelle exacte doit représenter les élévations du porte-à-faux et indiquer les dimensions (largeur et hauteur) du bâtiment et du porte-à-faux proposé. (voir croquis 2)

### COÛT APPROXIMATIF DES TRAVAUX

### DATE DU DÉBUT DES TRAVAUX ET LEUR DURÉE

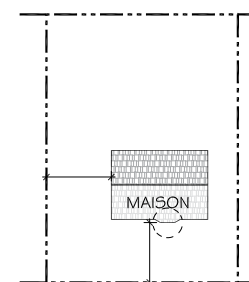
### DÉTAILS DE CONSTRUCTION

- Une description des matériaux entrant dans la composition de la fenêtre ou de la porte.
- Une description du type de fenêtres et des matériaux composant ces dernières; si une ouverture existante est élargie ou une nouvelle ouverture est créée, il faut préciser le linteau composant la structure au-dessus de cette dernière.
- Un plan d'aménagement intérieur à l'échelle est requis lorsqu'il y a installation d'un porte-à-faux (le plan doit indiquer la structure de ce dernier), une attestation d'ingénieur pourrait être requise. (voir croquis 4)

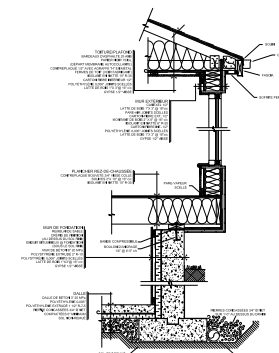
### IMPORTANT

- **Tous les documents doivent être exécutés par un technologue en architecture selon la nature du projet à une échelle exacte et fournis en deux exemplaires.**
- **Une procuration si le requérant n'est pas le propriétaire inscrit au rôle d'évaluation.**

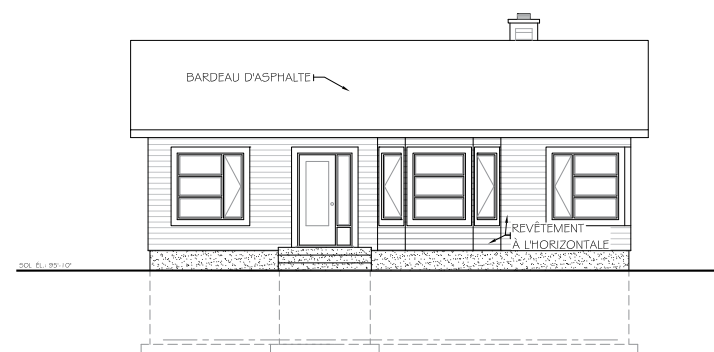
- **Une copie de l'acte notarié pour les nouveaux propriétaires.**
- **Nom, coordonnées et no RBQ de l'entrepreneur qui effectuera les travaux.**



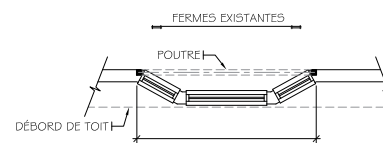
1. IMPLANTATION



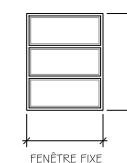
3. COUPE TYPE



2. ÉLÉVATION AVANT



4. VUE EN PLAN



5. VUE